



## CANADA SOCCER APPEL DE CANDIDATURES Conseil d'administration Février 2021

Le Comité des nominations du conseil d'administration de Canada Soccer lance un appel de candidatures pour les postes de vice-président (mandat d'un an), de même que de directeur (élu) et directeur (indépendant) pour des mandats de trois ans débutant après l'Assemblée annuelle des membres 2021.

Le conseil d'administration est composé de quatorze (14) administrateurs, incluant un président, un vice-président, six (6) directeurs élus par les membres et six (6) directeurs indépendants, sélectionnés par le Comité des nominations et élus par les membres directeurs.

Le comité recherche des candidats qualifiés qui sont en mesure de contribuer à une organisation qui reflète des valeurs comme l'engagement, la transparence, la responsabilité et d'autres attributs représentant une gouvernance à la fine pointe. Les candidats qualifiés disposeront des compétences, de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour faire avancer la vision et les priorités du plan stratégique de Canada Soccer, créant un héritage de succès sur le terrain comme à l'extérieur.

Les compétences et les expériences représentées collectivement sur le conseil d'administration de Canada Soccer reflètent la nature diversifiée de l'environnement dans lequel évolue Canada Soccer. La diversité est une combinaison de différences et de similitudes entre les personnes. Cela inclut le genre, l'appartenance ethnique, les handicaps, la langue, l'orientation sexuelle, l'âge, le domicile régional, le statut d'autochtone, mais c'est plus que cela. Affirmer la diversité signifie valoriser différents points de vue, idées, expériences de vie, compétences et connaissances.

### APPEL DE CANDIDATURES

Le présent appel de candidatures est pour les postes du conseil d'administration suivants :

- **Vice-président(e) élu(e) (mandat d'un an)**
- **2 directeurs(-trices) élu(e)s**
  - *un (1) de la Colombie-Britannique/Yukon (mandat de trois ans)*
  - *un (1) du Québec (mandat de trois ans)*
- **3 directeurs(-trices) indépendant(e)s**
  - **2 pour un mandat de trois ans**
  - **1 pour un mandat d'un an**

#### Note:

Les *règlements administratifs* de Canada Soccer exigent que:

- **au moins une (1) directrice (élue ou indépendante) doit être une femme**
- **au moins un (1) directeur (élu ou indépendant) doit être un ancien membre de l'une des équipes nationales; c.-à-d. senior, juvénile, para, soccer de plage et/ou futsal)**

Parmi les domaines d'expertise recherchés par le Comité des nominations figurent les suivants: expertise des dirigeants d'entreprise, expertise financière, gestion des risques d'entreprise et développement des affaires.



Cependant, nous encourageons également les personnes possédant d'autres compétences, notamment un intérêt pour le football, à déposer leur candidature

## EXIGENCES DE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Un (1) directeur élu doit être domicilié dans chacune des six régions suivantes: Colombie-Britannique/territoire du Yukon; Alberta/Territoires-du-Nord-Ouest; Manitoba/Saskatchewan; Ontario; Québec; et provinces de l'Atlantique;
- Un directeur indépendant peut être domicilié n'importe où au Canada;
- Toute personne occupant un poste comme directeur d'une association membre, ou l'un de ses districts ou clubs membres, au moment de son élection comme directeur doit démissionner de ce poste à l'intérieur de quatre-vingt-dix (90) jours après l'élection;
- Le conseil d'administration inclura un (1) ancien athlète (ancien membre de l'une des équipes nationales, c.-à-d. senior, juvénile, para, soccer de plage et/ou futsal);
- Le conseil d'administration inclura un minimum de trois (3) directrices s'identifiant comme femme et de trois (3) directeurs s'identifiant comme homme.

## EXCLUSION (règlements administratifs de Canada Soccer)

1. Les personnes suivantes ne peuvent pas être considérées pour un poste de directeur à Canada Soccer :
  - une personne qui est âgée de moins de 18 ans;
  - une personne qui a été déclarée incapable par un tribunal du Canada ou d'un autre pays;
  - une personne qui est en faillite;
  - une personne qui n'a pas satisfait les exigences de Canada Soccer concernant la vérification du casier judiciaire;
  - une personne qui est un employé rémunéré de Canada Soccer, de l'un de ses membres ou de toute autre organisation où un conflit d'intérêt peut exister, sauf pour la personne qui est sélectionnée comme un directeur provenant du soccer professionnel;
  - une personne qui est membre d'une instance judiciaire de Canada Soccer;
  - une personne qui est un consultant ou un contracteur pour Canada Soccer, pour l'un de ses membres ou pour toute autre organisation où un conflit d'intérêt peut exister; et
  - un joueur sous contrat avec un club professionnel ou semi-professionnel qui est membre de Canada Soccer ou qui est membre ou affilié de l'un des membres de Canada Soccer.

## LE PROCESSUS DE NOMINATION

1. Les formulaires de mise en candidature avec d'autres informations relatives à la documentation sont disponibles à [www.canadasoccer.com](http://www.canadasoccer.com).
2. Les candidatures peuvent être soumises par n'importe quelle organisation ou personne et doivent être appuyées.
3. Les documents de mise en candidature soumis par les candidats pour les postes de vice-président, de directeur élu et de directeur indépendant seront traduits et présentés aux membres de Canada Soccer le **1er avril 2021**.
4. Les candidats pour les postes de vice-président, de directeur élu et de directeur indépendant auront l'opportunité de s'adresser aux membres lors d'une assemblée publique virtuelle qui aura lieu le 30 avril 2021 avant l'Assemblée annuelle des membres qui doit avoir lieu samedi, le 1<sup>er</sup> mai 2021.



5. La date limite pour soumettre une candidature est **vendredi le 26 février 2021 à 16h HE.**
6. Les entrevues par téléphone avec les candidats pour les postes de directeur indépendant seront effectuées avant le **10 mars 2021.**
7. Les directeurs indépendants nommés doivent être ratifiés par les membres lors de l'Assemblée annuelle des membres 2021.

#### DOCUMENTS DES CANDIDATS

Les candidats doivent remplir et soumettre les documents suivants *(veuillez noter que les documents incomplets peuvent être rejetés)* :

- (1) Formulaire de candidature
- (2) Accusé de réception et formulaire de consentement
- (3) Déclaration de processus équitable du candidat
- (4) Curriculum vitae complet (maximum 4 pages)
- (5) Une liste de trois (3) personnes qui seront les références
- (6) Vérification du casier judiciaire récente (pas plus de 6 mois):
  - Une vérification du casier judiciaire acceptable comprend l'un des éléments suivants :
    - Vérification du casier judiciaire de la police
    - Vérification des informations policières
    - Vérification du secteur vulnérable de la police
    - myBackCheck.com (en ligne)

**\*DES VÉRIFICATIONS DES ANTÉCÉDENTS SERONT RÉALISÉES PAR DES AGENTS INDÉPENDANTS QUI SONT AUTORISÉS PAR CANADA SOCCER. LES CANDIDATS DEVRONT CONSENTIR À LA CUEILLETTE, L'UTILISATION ET LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DE TELLES FINS (VOIR FORMULAIRE DE CONSENTEMENT) \***

Veuillez soumettre les documents complétés par courriel ou par copie papier avant **vendredi, le 26 février 2021 à 16h HE** à :

**Président, Comité des nominations de Canada Soccer**  
**237 Metcalfe Street, Ottawa, ON, K2P 1R2**  
**Courriel: [nominations@canadasoccer.com](mailto:nominations@canadasoccer.com)**